

« J'apprends à l'instant par des personnes qui sont généralement bien informées, que la Porte a consenti à accorder aux Maronites un prince chrétien qui sera choisi parmi les membres de la famille du vieux émir Béchir ; on assure que l'émir Emin sera nommé à cette charge. Les ambassadeurs de leur côté ont adhéré à ce que les Druses choisissent un chef parmi leurs schéïks. Le prince des Maronites et le chef de Druses *dépendront d'un pacha turc*. Le grand-visir et ses collègues étaient sur le point de perdre leur charge ; mais ce *mezzo termine* les maintiendra au pouvoir encore pour quelque temps.

Nous devons ajouter toutefois, dit le *Commerce*, qu'une lettre de Malte ne considère pas les affaires de Syrie comme terminées, et exprime au contraire la crainte que la lutte entre les chrétiens et les Druses ne devienne plus sérieuse. Des deux parts on a les armes à la main, et le sang peut couler d'un moment à l'autre.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Lundi 10, l'Orateur reçut et lut à la chambre un message du Secrétaire en chef l'informant que si l'état des affaires le permettait, la chambre serait prorogée mercredi à une heure.

Le *Herald de Toronto* annonce que Mr. Lafontaine a été élu au 4^e riding d'York.

— Notre correspondance de Kingston du 9 ne fixe pas encore l'époque précise de la prorogation. L'on attendait que le comité sur le canal de Beauharnais eût fait son rapport. M. Killaly, président du bureau des travaux publics, est en jugement devant ce comité, pour avoir engagé l'exécutif à commencer les travaux du canal au sud du fleuve. *Gazette de Québec.*

Correspondance particulière de la Gazette de Québec.

Kingston, 7 octobre.

L'assemblée a été en séance aujourd'hui depuis 3 heures jusqu'à 8 heures du soir. Elle s'est principalement occupée du rapport sur les dépenses *contingentes* de la chambre. Des demandes d'augmentation de salaires aux officiers inférieurs et serviteurs de la chambre ont été généralement refusées, ainsi que la réclamation de l'intégralité de leur salaire par les écrivains qui en reçurent la moitié pendant la suspension de la constitution du Bas-Canada.

Il est arrivé un message du conseil législatif annonçant qu'il se désistait de son amendement au bill des traîneaux : de sorte que la suspension de l'ordonnance pour deux ans dans les districts de Québec, Gaspé, Lotbinière et Portneuf deviendra loi, et les gens pourront atteler leurs chevaux devant le milieu de la voiture dans le district de Montréal.

On pense que la prorogation aura lieu vers midi, à moins que le rapport sur le canal de Beauharnais ne la retarde. M. de KILLALY a pris son siège aujourd'hui.

Kingston, 9 octobre.

La séance de l'assemblée d'hier s'est prolongée jusqu'à 8 heures. Il n'y a pas été question d'affaires publiques de quelque importance, mais beaucoup d'affaires *privées*. Le même esprit qui grava le Haut-Canada d'une dette de près d'un million et demi de livres sterling, pour en changer plus tard le peuple du Bas-Canada ; le même esprit qui a surchargé les Canadas d'une dette additionnelle d'un million et demi, vit encore ici. La querelle hier au soir était au sujet du partage des dépouilles, et de la conduite du bureau des travaux publics. L'affaire a été remise à samedi prochain, avant lequel temps la chambre sera prorogée.

Le précédent établi par l'encouragement accordé M. Cremazie, de Québec, a été invoqué par le major Richardson, et lui aussi va obtenir un "encouragement" pour une histoire de la guerre de 1812, et beaucoup d'autres se préparent à profiter de la *libéralité* des membres à donner l'argent de leurs commettants pour *encourager* des individus avec qui ils peuvent être liés.

Le comité du canal de Beauharnais continue à siéger, et l'on dit que la législature ne sera pas prorogée avant que ce comité ait fait son rapport. Le conseil législatif a disposé de tous les bills qu'il avait devant lui, et l'assemblée aussi. Beaucoup de membres de cette dernière sont partis, et l'on croit que le conseil n'est pas en nombre compétent. On va maintenant se jeter sur les fonds contingents, dont le ministère permet à l'assemblée de disposer.

LA PAUVRE FILLE.

Au mois de mars 1822, je terminois mes études à l'université de T... après avoir passé, je devrais dire perdu, quatre ans au service. Le désir de réparer ce temps si mal employé, et la ferme volonté d'être reçu bachelier avant la fin des cours de l'année, m'avait donné une telle ardeur pour l'étude que je tombai malade assez sérieusement au bout de trois mois. Mon médecin, qui était aussi mon ami, me retira tous mes livres et me mit au lait d'ânesse. Quelques semaines de ce régime furent suivies d'un si heureux résultat, qu'un peu de liberté me fut rendue ; de sorte qu'au lieu d'attendre ma tasse de lait dans mon lit, j'allais la chercher à une demi-lieue, et ces petites promenades de chaque jour me faisaient un bien et un plaisir extrêmes. La route qui menait de T... au village de St.-Léonard était charmante, et ce village délicieux ; il s'élevait en amphithéâtre sur la pente d'une verte colline où serpentaient mille petits ruisseaux

qu'on entendait plutôt qu'on ne les voyait, tant ils étaient cachés dans l'herbe haute et touffue.

Chaque maison du village était isolée, et tellement perdue au milieu des arbres, qu'on ne la distinguait qu'à sa cheminée blanche, qui se détachait sur la verdure sombre des chênes et des marronniers. Tout en haut de la colline étaient l'église et le presbytère, sentinelles vigilantes qui semblaient protéger le modeste hameau. De la petite plate-forme sur laquelle ils étaient bâtis, on avait une vue délicieuse, une de ces vues qu'on croit regarder sans penser, et qui vous laissent cependant les yeux baignés de douces larmes. C'était d'abord le hameau, sa fraîche verdure, son calme, son absence de bruit, ses maisons voilées d'arbres, et j'oserais presque dire son air d'innocence ; puis après, la plaine, riche, bariolée, radieuse sous le soleil, et animée par l'industrie ; enfin, dans le lointain et se dessinant confusément dans l'ombre et la brume, la ville avec ses maisons noires, ses fumées, ses murmures vagues et tristes et ses clochers orgueilleux. Il y avait là toute une image de la vie, si douce et si pure dans l'enfance, si riant dans la jeunesse, et si pénible, si sombre, quand l'ambition et le désenchantement ont remplacé l'innocence de l'une et les illusions de l'autre.

Chaque matin je contempiais cet attachant tableau aux premiers rayons du soleil, et je n'en détournais mes regards que lorsque j'avais entendu le curé ouvrir, puis fermer la porte de son presbytère : alors j'allais à lui, je le joignais sur la plate-forme, et après avoir échangé quelques mots affectueux et polis, nous entrions ensemble dans l'église.

Le personnel d'une église de village, à l'exception des dimanches et des jours de fête, est toujours composé de même : ce sont quelques vieillards infirmes, de pauvres femmes en deuil qui ont demandé une messe de mort, et des enfans, à la fois trop faibles pour se livrer au travail et trop jeunes pour sentir la douleur, ce labour de l'âme qui demande la puissance de l'âge mûr ou du moins l'exaltation de l'adolescence.

Une seule personne faisait exception à cette règle commune dans l'église de Saint-Léonard : c'était une jeune fille que j'y voyais arriver chaque matin, conduisant ou pour mieux dire traînant et portant un enfant dont la taille annonçait une huitaine d'années, et qu'à ses mouvemens brusques et incomplets, ses cris rauques et sauvages, on reconnaissait promptement pour un idiot. Tous les jours la jeune fille arrivait par un des sentiers qui montaient du hameau à l'église, et ordinairement, avant même de la voir, j'entendais l'espèce de lutte qui se faisait entre elle et son triste fardeau. C'étaient, d'une part, des mots entrecoupés, des cris de colère, et de l'autre, des paroles souvent tendres, quelquefois fermes, jamais impatientes ; puis, quand ils étaient plus près de moi, je voyais la jeune fille, haletante, exténuée, tenant l'enfant dans ses bras, le couvrant de baisers pour le calmer, et lui, toujours irrité, donnait en échange de tant de soins et de caresses, des coups de pied et de poing qui retentissaient sur la poitrine et le dos de la pauvre victime.

Cette invariable scène se terminait ordinairement au pied d'une croix de pierre qui s'élevait près de l'église, et sur les marches de laquelle la jeune fille, mourant de fatigue, se laissait tomber à genoux ; alors une autre lutte, plus douce et non moins touchante, commençait : c'était celle de l'âme pieuse et forte qui veut enseigner, et de l'intelligence bornée qui ne peut comprendre. Aucune parole ne saurait peindre la douleur, l'anxiété de la jeune fille quand ses efforts étaient superflus, et son air de bonté quand, à force de peines, elle était parvenue à obtenir de la main de l'enfant un signe de croix, et de sa bouche ces mots qui sortaient entrecoupés par le bégnement : Mon Dieu, je vous aime. Un pareil spectacle m'avait attendri la première fois que je l'avais vu, et comme il se répétait chaque jour, j'avais fini par prendre l'intérêt le plus vif à ces deux êtres si malheureux, et surtout à celui qui donnait tant et recevait si peu.

Quelques fois, rencontrant la jeune fille au milieu de la montée et la voyant brisée de fatigue, je lui offrais de la soulager un instant du poids qui l'accablait ; mais elle me refusait toujours en disant : Merci, monsieur ; mon frère n'a que moi, je n'ai que lui, et il ne voudrait pas j'en suis sûre, recevoir de soins de personne.

Nos relations se bornèrent là, quelque désir que j'eusse de les rendre plus amicales. La jeune fille était toujours la même, polie, mais froide, point méfiante, point affectueuse, et montrant seulement d'une manière claire que l'isolement était son goût, et le dévouement son unique bonheur.

Sur ces entrefaites, mon père m'écrivit que, puisque ma santé exigeait des soins et du repos, je trouverais tout cela chez lui mieux qu'ailleurs, et qu'il voulait me voir. Je partis, et, au bout d'un mois, me sentant parfaitement remis, je revins à T...